



CST Ecophyto :

Enquête auprès des lecteurs du BSV

CEREALES :

La majorité des parcelles de blé est au stade « grain pâteux ». Fin des observations.
Merci pour votre participation tout au long de la campagne 2026.

BETTERAVES :

Stade moyen des betteraves : entre 90% et 100% couverture.

Maladies foliaires : absence.

Jaunisse : premiers symptômes.

Autres ravageurs : Rare présence.

POIS DE PRINTEMPS :

Fin du réseau de surveillance tordeuse pour cette campagne.

MAIS :

Vol en cours ; Premières pontes de pyrale.

ETUDE BSV ECOPHYTO

« Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le [CST Ecophyto](#), comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une **enquête auprès des lecteurs du BSV** pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ **15 minutes** :

<https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr> .

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont **anonymes** mais si vous souhaitez **recevoir une synthèse** des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

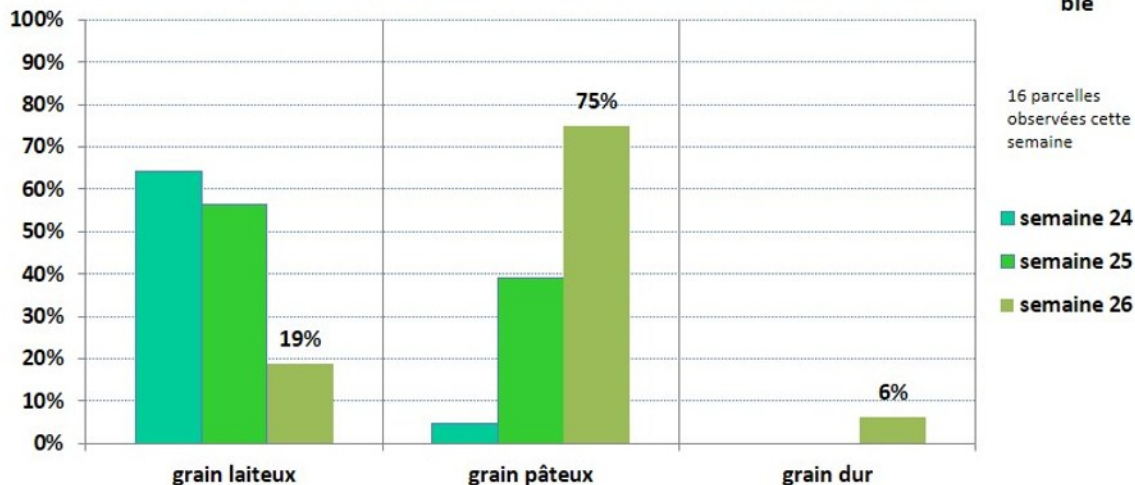
Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous **remercie** par avance du temps que vous y consacrez. »

CEREALES

Blé :

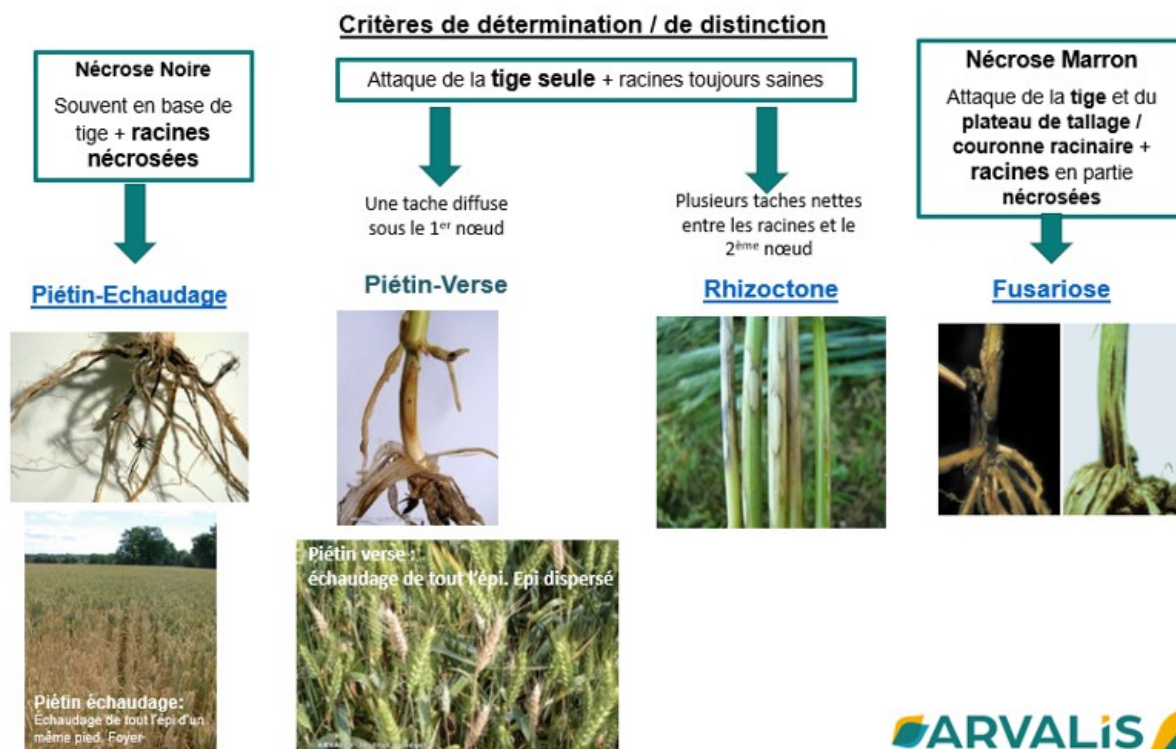
Cette semaine, 16 parcelles de blé sont enregistrées sous vigicultures.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



MALADIES

Les maladies du pied base de la tige, plateau de tallage, racines



Maladies du pied sur les blés :

Cette année, les maladies du pied ont été notées en très faible quantité

Piétin verse :

Au sein du réseau cette semaine, aucun symptôme de piétin verse n'est signalé.

Piétin échaudage :

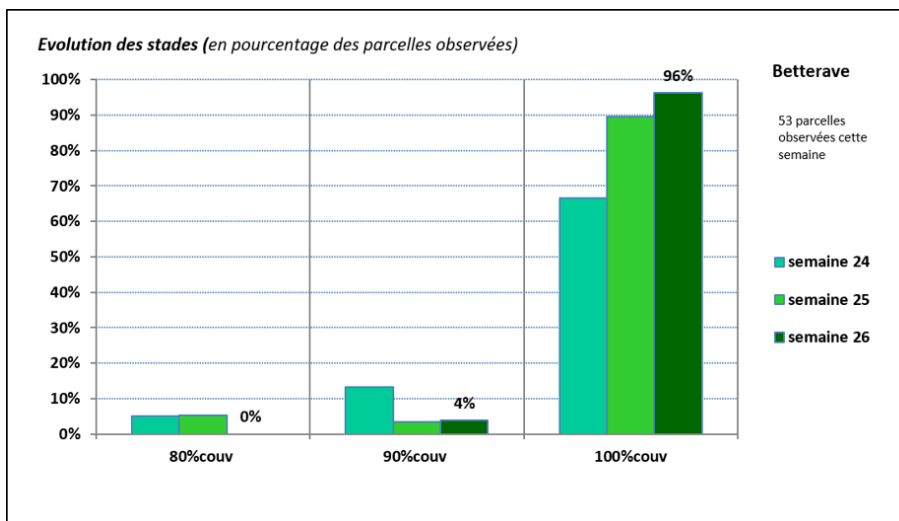
Dans le Nord, du piétin échaudage est signalé sur 1 parcelle, en très faible quantité (avec 1% des pieds touchés), (KWS ER-RUPTIUM semée le 13/10).

Fusariose de bas de tige et Rhizoctone :

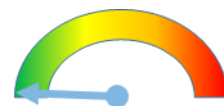
Aucun symptôme de fusariose de bas de tige, ni de rhizoctone ne sont signalés au sein du réseau cette semaine.

BETTERAVES

Betteraves : 53 parcelles observées cette semaine.

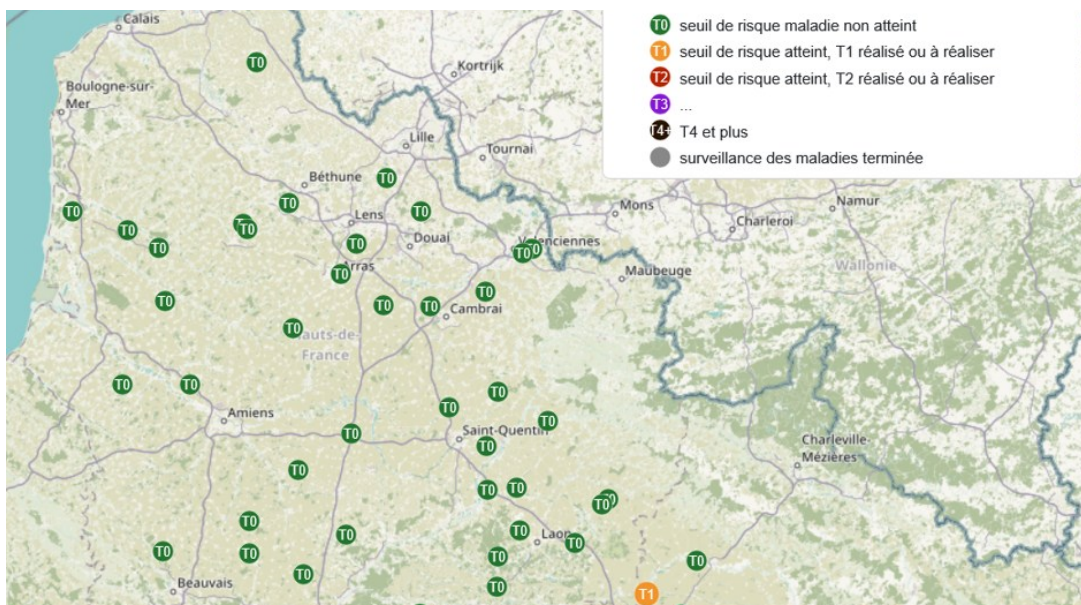


BIOAGRESSEURS

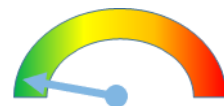


Maladies foliaires

51 parcelles ont été observées cette semaine. A ce jour, aucune parcelle ne présente de symptômes de maladie foliaire. Pour suivre l'évolution de la présence des maladies, consultez régulièrement « l'OAD Maladies » : <https://alerte.itbfr.org/maladies/>

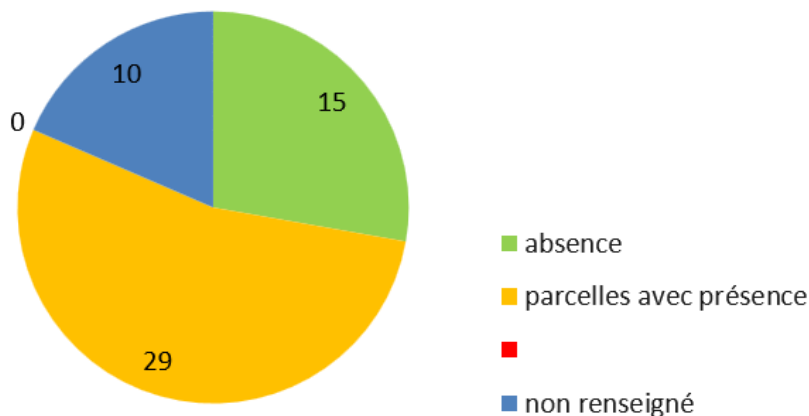


Jaunisse



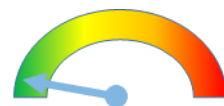
Jaunisse virale (photo ITB)

Jaunisse - nombre de parcelles touchées



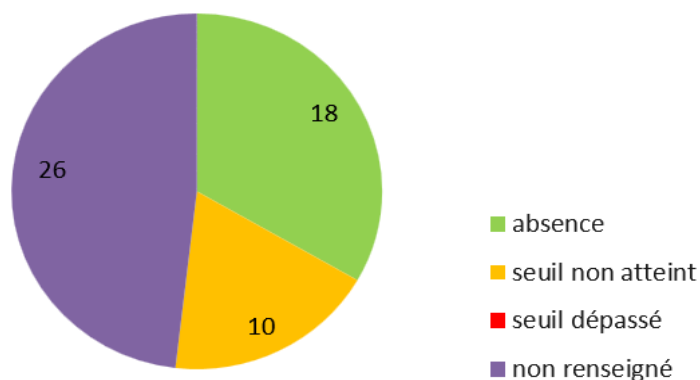
Les premiers symptômes de jaunisse sont signalés sur 29 parcelles, contre 11 la semaine dernière. Pour le moment, les fréquences restent faibles (moins de 1%). **Aucune solution possible dès l'apparition des symptômes.**

Pégomyies



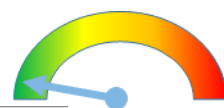
Pégomyie (photo ITB)

Pegomyies - nombre de parcelles avec galeries



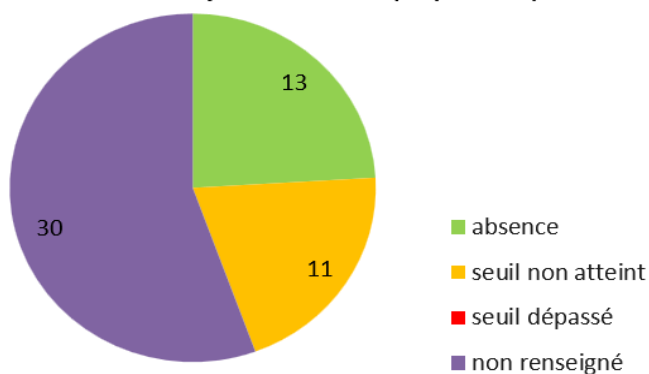
10 parcelles signalent la présence de pégomyies, sans atteindre le seuil indicatif de risque, qui est de 50 % de plantes touchées, avec galeries et présence d'asticots.

Noctuelles défoliatrices



Noctuelle défoliatrice (photo ITB)

Noctuelles défoliatrices - % de plantes avec dégâts, chenilles et déjections fraîches (nb parcelles)



11 parcelles signalent la présence de noctuelles défoliatrices sans atteindre le seuil indicatif de risque. Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque de 50 % de plantes atteintes avec des dégâts et des déjections fraîches.

POIS DE PRINTEMPS

Beaucoup de parcelles de pois protéagineux de printemps ne sont plus suivies en matière de vol de tordeuses. Elles ont dépassé le stade de sensibilité aux tordeuses (Fin floraison plus 10 jours).

Ce stade de fin de sensibilité est atteint ou va être atteint très rapidement compte tenu des températures actuelles.

Malgré tout, 4 parcelles ont fait l'objet d'un dernier suivi cette semaine. En moyenne 60 captures ont été réalisées depuis 7 jours.

Attention toutefois, cette moyenne cache une forte disparité de piégeage puisque :

- ☞ Sur 1 parcelle située à AIRAINES dans la Somme, 163 piégeages ont été effectués.
- ☞ Contre moins de 20 dans les trois autres parcelles.

Au final, 6 sites atteignent le seuil semences – alimentation humaine.

1 seul site a atteint le seuil « alimentation animale ». Il est situé sur AIRAINES, un secteur où chaque année, l'intensité des vols de tordeuses est régulière et souvent importante. C'est un secteur avec une proportion de pois protéagineux dans les assolements important et historique.

Réseau de piégeage tordeuses 2026 – situation au 16 juin 2026

Site	Variété	Date de sem	Stade	Capture					TOTAL
				27-mai	02-juin	09-juin	16-juin	23-juin	
Saint Sauveur	Iconic	10-mars		131	76	10	1	Fin de suivi	218
Cottenchy	mélange	09-mars		63	58	88	12	11	232
Sevigny Walette	Orchestra	10-mars					6	16	22
Cottenchy	Orchestra	20-mars		5	90	36	15	Fin de suivi	146
Airaines	Green way	03-mars	Mi floraison		232	28	23	163	446
Le boisle	Cortex	10-mars		2	10	15	7	2	36
Courcelles		04-mars			125	88	75	Fin de suivi	288
Yzeux		03-mars			199	55	25	Fin de suivi	279
Dravegny	Kameleon	04-mars			70	55	86	Fin de suivi	211
Moyenne					108	47	28	60	209

- Seuil alimentation humaine et semences atteint
- Seuil alimentation animale atteint

Pour rappel, le seuil indicatif de risque est fixé :

- ☞ à 100 captures cumulées en production destinée à la semence ou à l'alimentation humaine.
- ☞ à 400 captures cumulées en production destinée à l'alimentation animale.

Ceci du stade gousses plates du second étage jusque fin floraison +8-10 jours.



Parcelle Le Boisle: stade fin floraison, 3 étages de gousses (H. GEORGES CA80)

MAIS

12 parcelles de maïs sont observées.

Stade : de 8 à 12 feuilles.

Suivi du vol de la pyrale

Le vol se poursuit. Dans le réseau, 16 pièges "pyrale" ont été relevés cette semaine :

- ☞ 6 pièges sont indemnes de capture.
- ☞ 10 pièges ont capturé entre 1 et 5 pyrales.

Commune	Code Postal	Nombre papillon pyrale piégé		
		Semaine 24	Semaine 25	Semaine 26
POMMIERS	02200		0	3
CONDÉ-EN-BRIE	02330			3
MONTFAUCON	02540			0
BEAUVAIS	60000		3	1
SERANS	60240	0	0	5
ONS-EN-BRAY*	60650		0	0
BRIAS	62130		0	0
MILLENCOURT-EN-PONTHIEU	80135			1
FLESSELLES	80260		1	1
NAOURS*	80260		0	0
BEAUCAMPS-LE-VIEUX*	80430		0	2
COTTENCHY	80440	0	1	4
BOVES*	80440		0	0
AULT*	80460		0	0
BOUSSICOURT	80500		0	1
OISSY	80540		2	3

(* : Participation du réseau de piégeage Arc® farm intelligence)

Suivi des pontes :

Les premières pontes de pyrale sont observées dans l'Oise. Sur ce site le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.






Commune	code Postal	Fréquence des Pontes		
		Totale	Ponte fraîche	Ponte parasitée
BEAUVAIS	60000	5.2%	4%	1.2%
SERANS	60240	0%		
COTTENCHY	80440	0%		
BOUSSI-COURT	80500	0%		
FLESSLLES	80260	0%		
MONTFAUCON	02540	0%		

Le seuil indicatif de risque est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

Les pyrales déposent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles près de la nervure principale. La taille d'une ooplaque est comprise entre 5 et 10 mm.



Ponte de pyrale « fraîche » sur feuille de maïs (archives: P Lepoutre, SRAL Hauts de France)

Pontes fraîches	Ponte de quelques jours couleur crème	Ponte « tête noire » prête à éclore	Ponte éclos	Ponte parasitée par trichogrammes
				

Source : BSV Franche Comté

L'incubation des pontes dure de 5 à 15 jours suivant les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Evaluation du risque



Le vol de la pyrale se poursuit. Le nombre moyen de capture est en hausse cette semaine. Il est encore possible d'appliquer des trichogrammes comme méthode alternative de biocontrôle dans les secteurs indemnes de ponte de pyrale.



Les trichogrammes doivent être posés dans les parcelles de maïs lorsque le vol de pyrale débute. Il s'agit de micro-gêpes qui pondent leurs œufs dans les pontes de pyrale. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade avant même qu'elle ne commette des dégâts.

Dans les secteurs où des pontes sont enregistrées, **il est important d'observer les ooplaques de pyrale, afin de déterminer l'apparition du stade "chenille baladeuse"**.

Les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- ☞ le stade "ponte fraîche" pour la lutte biologique (trichogrammes).
- ☞ le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles (stade non encore atteint), en tenant compte du seuil indicatif de risque de 10% des pieds avec présence de ponte.

Le risque pyrale pour 2026 (évalué à l'automne 2025) présente une situation à risque modéré. 12 parcelles dépassent le seuil de vigilance de 0.5 larve de pyrales par plante et une seule parcelle dépasse le seuil indicatif de risque de 0.8 larve par plante. Globalement, la situation sanitaire des parcelles de maïs est à risque faible (inférieur à 0.5 larve/pied).

Vous trouverez la **carte du risque pyrale 2026** dans les BSV Grandes Cultures n° 20 du 02 juin 2026.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture de la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France, Protégineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETA de l'Aisne, Chambre d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Millly-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IREO de Fibeccourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Fiandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoca, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Vallfrance, Van de Bilk, Vanderchave, Van Robeys Frères, Vaselon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

Financé dans le cadre de la stratégie Ecophyto
GOUVERNEMENT

